



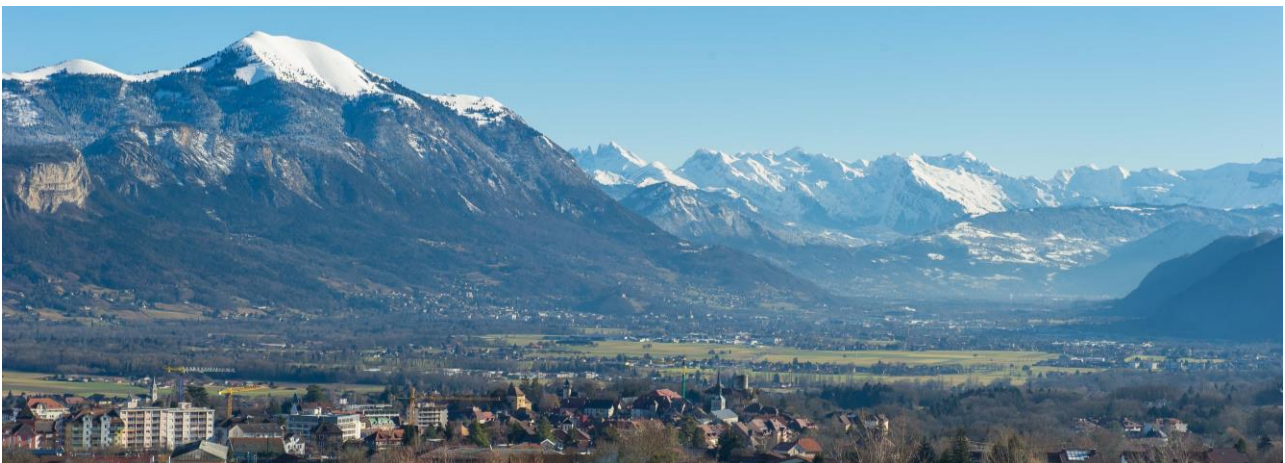
Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



AGENT DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES (H/F) en remplacement

Catégorie C / Filière technique / Agent de la FPT ou contractuel

Située au cœur de la Haute-Savoie, au carrefour entre Annecy, Genève et Chamonix, la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR) est un territoire aux **enjeux multiples** : *urbanisme, habitat, développement économique, mobilités, transition énergétique et écologique, exercice et élargissement de ses compétences en matière de services à la population, etc.*



Le Pays Rochois est un **cadre de vie naturel et agréable**, entouré de nombreux sommets montagneux à découvrir ! Le territoire dispose de nombreux **services** ainsi qu'une offre considérable d'**activités sportives et loisirs**.

POURQUOI VENIR TRAVAILLER A LA CCPR ?

L'intercommunalité est construite autour de 9 communes (*Amancy, Arenthon, Eteaux, Cornier, La Chapelle-Rambaud, La Roche-sur-Foron, Saint-Pierre-en-Faucigny, Saint-Sixt, Saint-Laurent*). Comme tous les territoires de Haute-Savoie, le Pays Rochois bénéficie d'une **forte attractivité naturelle**. La CCPR est également une collectivité **riche en projets innovants** avec un **fort essor économique** !
Quelques chiffres clés sur la CCPR :

5 compétences
nouvelles en 6 ans
(mandat 2014-2020)

140 agents
pour une collectivité
à échelle humaine

29 000 habitants
forte croissance
démographique

9 communes
de tailles et enjeux
différents

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

Maison de Pays - 1 Place Andrevetan - 74800 La Roche-sur-Foron - Tél. 04 50 03 39 92 - Fax : 04 50 03 24 05
www.ccpaysrochois.fr

VOS MISSIONS

COLLECTER LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS JUSQU'À LEUR LIEU DE TRANSFERT

A. ACTIVITES

1. COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
2. VERIFICATION DES DECHETS COLLECTES ET SIGNALEMENT DES DEPOTS SAUVAGES
3. ENTRETIEN DU PARC MATERIEL DEDIE AUX DECHETS

B. ACTIVITES DETAILLEES

1. COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
 - Collecter en porte à porte des ordures ménagères
 - Déplacer les conteneurs et les charger sur le lève-conteneur
 - Remettre les conteneurs en lieu et place, nettoyer les débordements le cas échéant
 - Déblayer et nettoyer la chaussée en cas de déversement
 - Respecter les consignes de sécurité et le port des EPI
 - Respecter l'ordre de collecte et le planning prévu
 - Respecter les usagers et éviter les nuisances sonores
 - Assister le conducteur dans ses manœuvres
 - Prévenir les risques liés à la circulation et aux manœuvres du véhicule
 - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité des risques liés à la manipulation des déchets
2. VERIFICATION DES DECHETS COLLECTES ET SIGNALEMENT DES DEPOTS SAUVAGES
 - Contrôler la nature des déchets
 - Appliquer la procédure relative aux déchets non conformes et le signaler à sa hiérarchie
 - Signaler à sa hiérarchie la présence de dépôts sauvages et les difficultés rencontrées en collecte
3. ENTRETIEN DU PARC MATERIEL DEDIE AUX DECHETS
 - Contrôler l'état du parc de bacs
 - Réaliser la maintenance préventive et curative du parc de bacs roulants appartenant à la CCPR
 - Participer aux campagnes de lavage / désinfection des bacs roulants / grattage des bacs en préparation au lavage effectué par une société extérieure
 - Réaliser la maintenance du parc de containers semi-enterrés et enterrés

C. ACTIVITES REALISEES EN REMPLACEMENT ET/OU EN CAS DE NECESSITE DE SERVICE

- Remplacer sur tous les services techniques

PROFILS RECHERCHES

- Connaître les méthodes et techniques de bascule
- Connaître les fonctions élémentaires des appareillages de collecte
- Connaître les techniques de manutention (et d'habilitation)
- Posséder des notions sur la réglementation en hygiène sécurité et typologie des risques
- Connaître les propriétés et dangerosité des déchets
- Connaître la recommandation 437 (R437)
- Connaître les typologies des différents déchets et emballages
- Connaître les protocoles de tri
- Connaître les matériels de conteneurisation

QUALITÉS REQUISES

- Rigueur professionnelle
- Ponctualité
- Aptitude au travail en équipe
- Politesse
- Sang froid dans les situations difficiles (mécontentement ou mépris des usagers)
- Sens du service public

VOS AVANTAGES

Rémunération

- Statutaire + régime indemnitaire
- Prime fin d'année

Temps de travail

- 35h annualisées
- Horaire : 4h -11h

Avantages complémentaires

- Tickets restaurants
- Adhésion au CNAS (après 6 mois d'ancienneté)
- Participation aux frais de transport
- Participation financière au régime de mutuelle et de prévoyance

PRISE DE FONCTION

- Poste à pourvoir au plus vite pour un remplacement

POUR PROPOSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de motivation + Curriculum Vitae à adresser

Par courrier : M. Le Président - Communauté de Communes du Pays Rochois - Maison de Pays - 1 Place Andrevetan - 74800 La Roche-sur-Foron ou

Par e-mail recrutement@ccpaysrochois.fr

Votre contact pour plus de renseignements :

Charlotte CARIN, Directrice Prévention et Gestion des déchets - Tél. 04.50.03.39.92